

un nouvel examen d'anglais juridique

Par **mathou**, le **14/03/2006** à **10:11**

Trouvé sur [http://www.village-justice.com/articles ... ,1839.html](http://www.village-justice.com/articles..._1839.html)

[quote:4976007a]Nouvel examen d'anglais juridique ILEC (International Legal English certificate)

Un nouvel examen d'anglais juridique, ILEC (International Legal English Certificate), a été lancé aujourd'hui le 24 février 2006 au British Council, agence culturelle britannique en France dont le but est la création de relations durables entre la France et le Royaume-Uni par le biais d'échanges culturels et éducatifs

Ce diplôme a été conçu par University of Cambridge ESOL Examinations (English for Speakers of Other Languages), l'un des départements de la prestigieuse université de Cambridge, premier organisme d'évaluation linguistique en Europe ainsi que membre fondateur d'ALTE (Association des Centres d'Evaluation en Langues en Europe), ONG sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Cambridge ESOL, bien connu pour ses examens d'anglais tels que le « First Certificate in English », le « Proficiency » et bien d'autres, passés par plus de 1,5 million de candidats chaque année dans 136 pays, se lance maintenant dans les domaines spécifiques. ILEC est le premier d'une série d'examens projetés, pour l'anglais juridique, financier, pour l'aviation, etc.

Son partenaire pour ILEC est TransLegal, experts européens de l'enseignement des langues dans le domaine du droit. TransLegal était représenté aujourd'hui par William YEAGO, responsable de TransLegal en France, un des créateurs de ILEC, avocat américain, professeur à la Faculté de Droit de Paris II Assas, Paris I Sorbonne, l'Ecole du Barreau à Paris (EFB) et enseignant également à 'Langues & Affaires' de l'anglais juridique et la préparation de ILEC. (yeago@translegal.com ou n.riddick@languesetaffaires.com)

Le séminaire a été introduit par Anthony HARVEY, responsable pour la France et le Benelux de Cambridge ESOL.

Cambridge University Press, également l'un des départements de l'Université de Cambridge, est un autre partenaire important. Sa représentante, Madame Terry ELLIOTT a parlé du manuel de préparation à cet examen, International Legal English (auteurs : Amy Krois-Lindner et William Yeago -Translegal), dont la sortie est imminente.

L'examen a déjà été reconnu par des associations telles que la European Company Lawyers Association (ECLA), la European Law Students Association (ELSA), l'International Association of Young Lawyers, la European Young Bar Association, etc.

Les niveaux de l'examen ont été établis à B2 et C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe.

Il teste les compétences communicatives de ceux qui utilisent l'anglais dans le contexte international et juridique. Toutes les compétences sont évaluées, avec des épreuves de compréhension et expression orale, et compréhension et expression écrite.

Les premières sessions de ce nouvel examen se tiendront le samedi 6 mai et le samedi 18 novembre. Les inscriptions préalables peuvent être faites au British Council même, 01 49 55 73 41, ou en province auprès des plusieurs centres agréés de Cambridge ESOL.

Le diplôme, reconnu si largement au niveau international, sera un véritable atout pour les avocats, juristes et étudiants en droit.

www.legalenglishtest.org

www.CambridgeESOL.org

www.languesetaffaires.com

www.translegal.com

www.britishcouncil.fr

Source : Communiqué de presse de Cambridge University press and Testing

[/quote:4976007a]

Par **jeeecy**, le **18/03/2006** à **12:57**

c'est interessant

il ne reste donc plus qu'a voir si cet examen va reussir a detroner le TOEIC et surtout le TOEFL

meme si il est vrai que cet examen ne les concurrence pas vraiment...

Par **cirdess**, le **19/03/2006** à **11:39**

Peut être qu'ici j'aurais réponse à ma question. Quel niveau requiert un examen comme le TOEIC ou le TOEFL par rapport à un niveau lycée correct? Merci à vous, je sais que certain l'on passé sur le forum...

Par **jeeecy**, le **19/03/2006** à **19:19**

pour repondre a ta question c'est plus difficile

le TOEIC est un examen oriente anglais en entreprises

le toefl est un examen d'anglais general

mais pour avoir prepare les 2, je te recommande de bien te preparer en faisant une formation pour chacun de ces diplomes